

Verts Auvergne

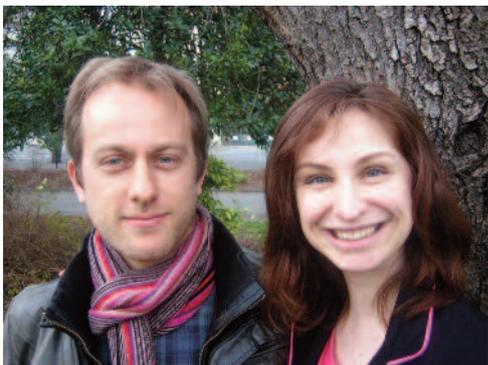
Le journal de l'écologie politique



n° 59 - mars 2014 - 2 € -

édito

de Clarisse HEUSQUIN, tête de liste Europe Écologie Centre-Massif Central à l'élection Européenne du 25 mai 2014 et Nicolas BONNET, secrétaire régional



Après 10 années d'un pouvoir de droite au sommet de l'Etat, l'élection de François Hollande avait suscité de grands espoirs de changement, notamment dans la prise en compte des problématiques écologiques.

Force est de constater que le modèle économique défendu reste pour l'instant le même modèle productiviste libéral se reposant sur des tentatives de relance aveugle de l'activité économique, dans l'espoir que jaillisse la fontaine de la croissance : produire pour produire, une vision court-termiste qui ne prend pas en compte les contraintes environnementales telles que la raréfaction des ressources naturelles, les pollutions et le dérèglement climatique.

Face à l'ampleur toujours grandissante de ces problématiques, il est de la responsabilité des gouvernants d'adapter notre société en mobilisant les énergies pour l'indispensable transition écologique, avec comme horizon une société durable et solidaire, une économie au service des hommes et des femmes et non des marchés financiers.

Dans cette perspective, nous pouvons être fiers du travail accompli par nos ministres au gouvernement.

La loi ALUR (pour l'Accès au Logement et un Urbanisme Rénové) de Cécile Duflot, qui a été définitivement adoptée fin janvier, contient de nombreuses mesures pour :

- encadrer les loyers, prévenir les expulsions (entre autres grâce à la garantie universelle des loyers, qui devrait en même temps augmenter l'offre de logements en garantissant aussi les bailleurs - ce qui les incitera à mettre en location leurs logements vacants),
- réglementer les pratiques des agences immobilières (et éviter ainsi les abus envers les locataires), créer un statut juridique pour l'habitat coopératif, lutter contre l'habitat insalubre (par des sanctions à l'encontre des propriétaires, hôtel ou bailleur), etc...

Le projet de loi porté par Pascal Canfin, déjà adopté en première lecture à l'Assemblée, sera la toute première loi à encadrer la politique de développement.

- Elle permettra une rupture avec la Françafrique, notamment par le droit de regard attribué aux parlementaires qui fixeront les critères d'attribution de l'aide au développement.

- Les grands principes de la responsabilité sociale, fiscale et environnementale des multinationales sont posés dans cette loi. Ils ne sont malheureusement pas assortis de mesures contraignantes pour l'instant, mais ce sujet, suivi aussi par notre députée Danielle Auroi, est loin d'être clos.

Cap sur les prochaines échéances électorales

Les campagnes des élections municipales (23 et 30 mars) et européennes (25 mai) constituent un espace politique intéressant pour les écologistes puisqu'elles se situent à deux niveaux qui nous sont chers, le local et l'Europe. Mobilisons-nous pour démontrer la justesse de nos propositions, tant sur le diagnostic que sur les solutions à apporter, et pour montrer aux citoyens que les élus écologistes

suite page 2



répondent et répondront à la fois aux enjeux locaux et aux désordres globaux !

Face aux doutes que l'Union Européenne dans sa forme actuelle peut faire naître, il nous appartient de proposer une alternative européenne écologique, solidaire et plus démocratique. Notre pari est de réussir à montrer que l'Europe est la clé pour sortir de la crise ! Une transition énergétique européenne, l'harmonisation sociale et fiscale dans l'UE, la taxe sur les transactions financières - la proposition européenne étant plus ambitieuse que celle de François Hollande - sont des réponses aux discours des eurosceptiques et aux inquiétudes des citoyens. Le cadre de l'État-nation n'est dépassé que parce que les hommes et les femmes aspirent à un autre modèle de démocratie.

C'est ce que notre candidate aux élections européennes, Clarisse Heusquin, portera dans la campagne, en ayant l'ambition de connecter notre vie de tous les jours et les décisions prises à Bruxelles, en intégrant les militants qui le souhaitent à des groupes de travail reprenant les enjeux à la fois locaux et européens (transports ferroviaires, etc...).

NB : n'oubliez pas qu'avec le début d'année vient le temps des (ré)adhésions... en espérant vous compter parmi nous pour l'année 2014 !

PROCÈS D'AREVA À AURILLAC « LE POT DE TERRE CONTRE LE POT DE FER ? »

Les 19 et 20 décembre 2013 a eu lieu au tribunal correctionnel d'Aurillac un procès autant attendu que passionnant. Deux associations cantaliennes (« Nos enfants et leur sécurité » et « Pour la qualité de vie à Saint-Pierre ») portaient plainte depuis 2004 contre la société des mines de Jouac (filiale d'Areva) pour avoir abandonné des déchets radioactifs provenant de la mine de Saint-Pierre et polluant les eaux. Les associations concernées s'étaient effectivement émues que l'on ait construit une école maternelle et des maisons sur des remblais contaminés. Des Verts, des membres du réseau Sortir du nucléaire sont donc venus apporter leur soutien aux associations, mais pour ne pas gêner le déroulement du procès (plusieurs fois reporté), nos banderoles étaient restées rangées!

D'un côté Areva, avec l'appui de nombreux experts, les siens puis ceux de l'Institut de sûreté nucléaire, de la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement, soutenait la thèse d'une contamination du site par une radioactivité naturelle spécifique et, de l'autre, un ingénieur en physique nucléaire de la CRIIRAD (commission de recherche et d'information indépendante sur la radioactivité) seul à démontrer que c'était l'activité industrielle d'Areva qui était à l'origine de la contamination. Selon lui, des tonnes de stériles avaient été retrouvés sous le terrain de football ainsi qu'un morceau de yellow cake (minerai d'uranium transformé) et une radioactivité excessive mesurée à plusieurs endroits (dans un puits collectant des drains, dans un fossé en amont d'un lac de baignade et à vingt mètres du camping municipal).

Nous avons l'impression que les experts pro-Areva, plus nombreux, étaient davantage écoutés et sollicités par la présidente qui semblait perplexe devant tant

de complexité et de joutes entre experts ! Plus encore, la crédibilité de l'ingénieur de la CRIIRAD était mise à mal lorsque Areva affirmait que toutes les mesures de radioactivité effectuées par les laboratoires (hors CRIIRAD) ne signalaient rien d'anormal.

Nous nous sentions gagnés par le découragement et l'issue probable... et c'est le substitut du procureur qui créa la surprise en exhibant un document préfectoral de 1988 rédigé par un ingénieur des Mines alertant les pouvoirs publics sur le fait que la géologie du site « ne permettait pas d'envisager la création d'un plan d'eau municipal ouvert à la baignade en aval du site minier et signalait la présence de drains reliant ce site au lieu du futur plan d'eau ». **Areva avait donc pollué le site en connaissance de cause.**

La présidente a mis le jugement en délibéré pour le 24 avril prochain (avant-veille de l'anniversaire de Tchernobyl !). Les associations demandent la remise en état du site par le groupe AREVA. Nous saurons alors si le pot de terre pourra triompher d'Areva, pot de fer (de lance) du nucléaire en France. Il se pourrait que ce procès devienne alors un symbole fort pour celles et ceux qui luttent et essaient de faire entendre leur voix face à l'écrasante puissance du lobby nucléaire en France.

Rendez-vous est pris pour le 24 avril devant le tribunal d'Aurillac, cette fois-ci avec les banderoles et peut-être plus de militants !

Olivia Guérault EELV Cantal, à partir d'un article rédigé par Amélie Grange de Sortir du nucléaire Cantal qui elle-même l'a fait avec l'aide de Jean-Claude Rochet (La Galipote).

Congrès régional le 24 mai 2014

**Réservez la date,
le lieu vous sera
communiqué
ultérieurement.**

**Europe écologie-les
Verts Auvergne
renouvelle ses
instances.**

**Soyez présents à
ce moment de
démocratie interne.**

Adhésion 2014

**Avez-vous pensé
à votre
(ré)adhésion ?**

**nous comptons
sur vous !**

**bulletin sur
auvergne.eelv.fr
ou
sur demande auprès de
notre secrétariat**

En 2014, dans tous les territoires, des plus petits villages aux plus grandes agglomérations, des écologistes s'impliquent pour faire avancer l'écologie des solutions dans leur commune. Le Conseil Fédéral a adopté la charte « Vivre Mieux dans nos communes - Vers une société écologique dans nos villages et nos villes » afin de valoriser ce que les écologistes ont de meilleur à proposer à leurs concitoyen-nes. Les candidates sont aussi invité-es à signer une série d'engagements déontologiques de l'élu-e : il en va de la confiance des citoyen-nes dans leurs élu-es ! Enfin, l'attachement au vote des résident-es étranger-es et à la démocratisation des intercommunalités sont rappelés. Textes à lire sur notre site internet <http://auvergne.eelv.fr> à la rubrique Élections



Le Puy-en-Velay : 4 EELV sur la liste «Le Puy en avant»

En Auvergne, les écologistes d'Europe Écologie - les Verts seront bien présents dans les communes :

- sur des listes d'union de la gauche, souvent conduites par le PS, comme à Clermont-Ferrand, Vichy, Le Puy-en-Velay, Montluçon, Bellerive-sur-Allier, Moulins, Riom, Ménérol, Gerzat, Pont-du-Château, Gerzat, Chamalières, Nohanent, Mauriac,
- parfois par le Front de Gauche : Aubières, Cusset
- ou par un candidat divers gauche : Beaumont.
- sur des listes sans étiquette, dites "citoyennes" : Issoire, Brassac-les-Mines, Thiers, St Victor-Montvianeix

Aurillac, Domérat, Huriel, Saint-Germain-Laprade, Brezons, Neuilly-le-Réal.

Dans quelques communes, notamment Aurillac, Thiers et Saint-Victor-Montvianeix avec Hubert Constancias, nous avons la chance d'avoir des écologistes en tête de liste. Voici une présentation non exhaustive du cadre de ces candidatures et des enjeux pour quelques unes de ces listes.

AURILLAC



Extraits de l'introduction à la soirée de présentation du programme de Stéphane Fréchou du 7 février 2014

Quès a qo VIVANTES ? «Vivre Ici nos Valeurs : Aurillac Naturellement Tolérante, Écologique et Solidaire»

Qu'est ce qu'une liste citoyenne qui ambitionne de représenter le renouveau à Aurillac et dans son agglomération et qui milite pour la transparence et la démocratie ?

Depuis plusieurs mois, des militants écologistes cherchent à servir un projet pour les habitants de l'agglomération aurillacoise dont « le développement durable » serait au cœur de chaque proposition, pour une écologie du quotidien utile et concrète.

Comme René Dumont l'affirmait en 1974 : «Les faits donnent raisons à l'écologie

dans tous les domaines : eau, agriculture, énergie, finance, industrie, santé».

Un travail de rencontres avec des citoyen-nes engagé-es dans la cité a été initié. Riche de ce travail, riche de l'expérience des élu-es écologistes qui n'ont pas démerité depuis 2008 au sein de l'équipe municipale sortante et surtout riche de l'enthousiasme des ami-es qui nous ont rejoints, nous avons élaboré un projet municipal.

VIVANTES n'est pas stricto-sensu une liste EELV.

VIVANTES est une liste citoyenne soutenue par EELV et par le mouvement BAS-TIR, tant il est évident que le régionalisme et l'écologie sont de vieux alliés. Il suffit de se rappeler les luttes communes écologistes-occitanistes pour affirmer que les régionalistes et les écologistes sont souvent des précurseurs, des lanceurs d'alertes, qui ont l'habitude de se côtoyer fraternellement. Si elle est soutenue par ces deux mouvements, VIVANTES est indépendante et est majoritairement constituée

de citoyens extérieurs aux partis politiques..

VIVANTES défend l'intérêt général comme le bien le plus précieux . VIVANTES désire faire évoluer notre ville et son agglomération dans une voie écologique où toutes les citoyen-nes seraient véritablement entendu-es. VIVANTES n'est pas une liste d'opposition à qui que ce soit, si ce n'est à l'extrême droite, heureusement électoralement absente sur notre territoire. Si VIVANTES se considère animée par des valeurs de gauche, elle est avant tout une liste de propositions...

Stéphane Fréchou.

<http://aurillacbavivantes.overblog.com/>

les écologistes se saisissent des politiques structurelles pour engager la transition et préparer l'avenir : mise en place de politiques foncières, promotion de réels dispositifs de démocratie participative, retour de la nature en ville, gestion de la mixité sociale, développement des services publics...

CLERMONT-FERRAND

Notre participation au rassemblement de gauche conduit par Olivier Bianchi est fondée sur une volonté partagée : remettre le citoyen au coeur de la vie publique, pour lutter contre la crise économique et sociale, la montée inquiétante des extrêmes et le risque fort d'abstention. C'est l'objectif du contrat écologiste, élaboré en 2013, que nous passons avec les Clermontois et nos partenaires de gauche, pour réussir Clermont et son agglomération.

Pour le mener à bien, nous voulons poursuivre l'action engagée depuis deux mandats et surtout l'amplifier pour engager une transition écologique de notre territoire.

Au sein de la nouvelle équipe municipale, nous défendrons les priorités de notre contrat écologiste élaboré avec les clermontois, grâce à l'implication de nos sept représentants sur cette liste commune.

Une ville d'exceptions !

Notre ville bénéficie de qualités originales qui sont trop souvent sous-estimées : Un site naturel exceptionnel, une attractivité régionale incontestée, une tradition universitaire diversifiée, une activité industrielle intégrée à la ville, un patrimoine reconnu à l'échelle mondiale...

Mais elle pâtit encore d'une dévalorisation de ces qualités mêmes... Un site enclavé, une région déclinante, une université marginalisée, une industrie archaïque, une couleur noire...

Nous voulons renverser ces clichés et contrer les effets du libéralisme qui se font durement sentir et continuent de s'aggraver :

- Paupérisation accrue de la population et fort taux de chômage.- Fracture sociale/spatiale accentuée et maintien de l'étalement urbain -Dégradation/concentration de l'attractivité du centre ville.- Perte de sociabilité et d'appartenance à une communauté solidaire.

Au cours de la prochaine mandature, nous devons engager la transition écologique de notre ville. Nous aurons tout particulièrement à coeur de faire de Clermont-Ferrand :

- UN TERRITOIRE À ÉNERGIE POSITIVE
- UNE CAPITALE DE L'ÉCONOMIE LOCALE, SOCIALE ET SOLIDAIRE
- LE CADRE D'UNE AUTHENTIQUE FABRIQUE CITOYENNE

Voici les trois piliers fondateurs d'une profonde et inédite transformation progressiste et écologique.

Odile VIGNAL, Nicolas BONNET, Marie-Laure BUSSELOT, Guillaume VIMONT, Mme Dominique ROGUE-SALLARD, M. Claude LEROUX, Clément ORAMBOT

les écologistes possèdent les réponses les plus adaptées pour améliorer, dès aujourd'hui, la vie de nos concitoyen-nes en agissant en faveur du logement, en développant les transports en commun et les modes doux, en promouvant une alimentation saine et abordable, en valorisant la biodiversité, en agissant pour la petite enfance, nos aînés, en améliorant l'école de nos enfants...

VICHY-CUSSET-BELLERIVE sur ALLIER



L'objectif du groupe EELV Pays de Vichy est double :

- poursuivre l'implantation des écologistes dans les municipalités et les instances communautaires (Vichy Val d'Allier)
- contribuer au rassemblement le plus large de la gauche dans toutes les communes pour éviter de voir la communauté d'agglomération basculer à droite (Claude Malhuret)

Sur les deux villes où des écologistes étaient déjà élus, le groupe a cherché à conforter sa présence dans les majorités sortantes :

- à **Bellerive-sur-Allier** avec quatre candidats (trois éligibles + 1 adjoint + 1 fléchage). Il n'y aura que deux listes et qu'un seul tour sur cette commune où la droite affiche, cette fois-ci, un front uni. Si l'électorat est de droite lors des élections nationales, la prime au sortant (Jean-Michel Guerre, président de l'agglomération) peut jouer d'autant que les outrances du candidat de droite en surprennent plus d'un.

- à **Cusset**, nos relations privilégiées avec le PCF ont abouti à ce que les écologistes aient 7 candidats (5 éligibles + 2 Adjoints + 1 fléchage) dans le cadre d'une alliance large : PCF, PS, EELV, PRG. Une liste de gauche indépendante se présente avec un ancien socialiste à sa tête. En face, la droite se

structure mais devra sans doute compter sur une liste FN.

- à **Vichy**, pour la première fois depuis plus de quinze ans, les écologistes ont choisi de partir en liste d'union pour éviter l'émiettement de la gauche au premier tour. Ils travaillent donc avec le PS depuis plus de dix-huit mois. La difficulté vient de l'héritage PRG légué par l'actuel député, Gérard Charasse, qui ne se représente pas lui-même, mais pousse son attaché parlementaire, Christophe Pommeray, actuel chef de l'opposition municipale.

Aux dernières cantonales (2011), ce dernier a recueilli 11% des voix. Le candidat PS, Pierre Gagnière, en a recueilli près de 16,8% ; Daniel Rondepierre, 7% ; et André Leca (Front de Gauche), près de 10%. La liste intégrée par les Verts rassemble ces trois noms et fait une ouverture au MODEM (1 candidat, ex-Verts).

Sur cette liste-là, EELV présente un tiers des candidats, soit 11 noms dont 9 éligibles (3 adjoints + 5 fléchages).

Se présenteront donc deux listes à gauche et deux autres à droite : Claude Malhuret et le Front national. En cas de triangulaire et de rassemblement de la gauche au second tour, l'élection peut se jouer à quelques dizaines de voix.

François SKVOR

THIERS

Elu local depuis 13 ans, c'est avec cette solide expérience que je me présente, à la tête d'une équipe de femmes et d'hommes réunis autour des valeurs de tolérance, de laïcité, de solidarité, de préservation de l'environnement et de transparence.

Les Thiernois et l'adjoint au maire que j'ai été ont été bercés d'illusions et de mensonges...

En effet, chacun-e a pu se rendre compte du mépris à leur égard et du déni de démocratie et réalité dont a fait preuve l'équipe sortante ces dernières années : reculs, renoncements et trahisons au regard des engagements pris en 2008...

Une équipe à bout de souffle, qui de toute évidence, a perdu le sens des responsabilités et des priorités ! il est enfin temps de permettre à une nouvelle génération d'accéder aux responsabilités !

Attachés à la ville dans laquelle nous vivons, nous sommes déterminés à ce que Thiers retrouve son rang !

Conscients des difficultés et des contraintes qui pèsent sur le budget des collectivités locales, nous planifions nos engagements sur une décennie.

Nous rechercherons, chaque fois que cela sera possible, des sources de financements complémentaires à nos capacités d'investissements (privés, publics).

Certaines opérations ne seront possibles qu'à travers un large partage intercommunal.

Tahar BOUANANE

MOULINS - NEUILLY-LE-RÉAL



Pour **Moulins**, une candidature EELV, Marie-Thérèse GOBIN, dans le cadre d'une liste de rassemblement PS, PCF, EELV. Les bases de son engagement sur cette liste :

« Pour de nouvelles pratiques écologiques : - développer les transports, pistes cyclables, navettes le dimanche - favoriser la production locale alimentaire - protéger les terres cultivables - réduire, gérer les déchets- économies d'énergie - lutter contre la précarité, vie décente pour les jeunes, dignité pour les personnes âgées... »



A **Neuilly-le-Réal**, Nicolas FILLARDET, avec la liste « Citoyens et solidaires pour Neuilly » : « Le sens de ma candidature :

- Pour instaurer un dialogue au sein du conseil municipal et modifier les pratiques actuelles, peu respectueuses du collectif et des habitants. Notre liste est attachée aux valeurs humanistes, de solidarité, de fraternité, de justice sociale et de respect de l'environnement. Cette notion d'environnement aussi difficile à faire passer à la campagne qu'en ville, malgré les apparences.

Les pistes de notre programme : * participation des habitants aux grandes décisions; * développer les repas à base de produits locaux et accompagner l'école dans son fonctionnement d'éco-établissement; * défense des services publics et modes de gardes alternatifs pour les enfants; * aménagements futurs respectueux de l'agriculture et des paysages; * Environnement : créer des espaces de promenade, étudier un chauffage collectif utilisant les énergies renouvelables, circuits courts pour l'alimentation, aider à l'installation de maraîchers bio, mise en valeur des haies bocagères;

* Moulins Communauté : exiger une nouvelle station d'épuration à royaumont-seaux.»

municipales

Répression sanglante à Kiev : les député-es écologistes soutiennent la diplomatie française et appellent l'Union européenne à prendre ses responsabilités

GROUPE ASSEMBLÉE NATIONALE ÉCOLOGISTE

à l'initiative de Danielle AUROI

Les député-es écologistes condamnent toutes les violences et suivent avec une grande inquiétude les événements dramatiques qui se déroulent sous nos yeux en Ukraine.

Le groupe écologiste salue les initiatives diplomatiques française, allemande et polonaise et les actions menées dans l'urgence afin d'amener le pouvoir ukrainien à faire cesser la répression violente et criminelle dans laquelle il s'est engagé.

Pour parvenir à la paix civile à Kiev, toutes les mesures dissuasives doivent être mobilisées, notamment un embargo sur les outils de répression utilisés par un régime discrédité, ainsi que les sanctions ciblées envers les responsables politiques qui mènent la répression.

Nous assurons Laurent Fabius, actuellement à Kiev, de notre confiance et de notre soutien et formulons le souhait que l'ensemble des parlementaires français, quelles que soient les appartenances politiques, se rassemble et évite les polémiques stériles et indécentes.

Mais aucune sortie durable de la crise ne sera possible sans que l'Union Européenne prenne ses responsabilités.

L'heure est venue pour l'Europe de définir une politique cohérente vis-à-vis des pays situés aux frontières de l'Union : la conclusion de mécanismes de coopération renforcée suppose tout à la fois une plus grande ouverture aux citoyens de ces pays, et une action déterminée contre les privations de libertés et la corruption. Nous appelons ainsi l'UE à adopter des mécanismes d'interdiction de l'entrée sur son territoire pour les responsables liés à la corruption et aux violations des droits humains et de gel de leurs comptes bancaires et leurs biens immobiliers.

L'heure est également venue pour l'Europe de parler d'une seule voix, et d'affirmer face à la brutalité du régime de Poutine une exigence commune. L'indispensable dialogue avec la Russie ne peut être le fruit d'une somme de stratégies diplomatiques différentes dictées par des intérêts nationaux : elle est de la responsabilité d'une Europe cohérente, qui ne tergiverse pas sur ses valeurs.

Paris, le 20 février 2014

Inondations : s'affliger des conséquences, s'accommoder des causes

La BFMisation de l'information télévisuelle française confine aujourd'hui à une météorologisation de l'actualité. Tout n'est régulièrement plus que montée des eaux, cotes d'alerte, inondations, secours et précipitations.

Et si l'on posait la question des causes sans le masque commode de la catastrophe « naturelle » ?

Flash-back sur l'année 2013 :

- Déluge dans le Var, janvier 2014
- Inondations en Bretagne, décembre 2013-janvier 2014
- Tempête Xaver (Grande-Bretagne, Danemark, Allemagne), décembre 2013
- Tempête Christian (Allemagne, Danemark), octobre 2013
- Tempête Andreas (Allemagne, France), juillet 2013

-Inondations en Allemagne et République tchèque, juin 2013

- Inondations à Lourdes, juin 2013 – octobre 2012

Sans évoquer, bien évidemment, ni le cyclone Oswald qui frappa l'Australie en janvier 2013, ni même la canicule actuelle qui écrase les antipodes. Ou encore les catastrophes à répétition dont sont victimes les États-Unis.

Tous ces événements sont patiemment collectés et chiffrés par les grands assureurs mondiaux, qui en évaluent les coûts. A savoir les coûts portés à leurs cagnottes respectives et servant à dédommager leurs clients. Une catastrophe étant, à leurs yeux moins coûteuse en Indonésie qu'en Europe, non pas du fait de leurs gravités respectives mais du nombre de polices vendues dans ces deux pays...

On estime par exemple que l'ensemble des catastrophes de l'année 2013 a coûté près de 130 milliards d'euros, quand ce montant s'élevait à 196 milliards un an plus tôt. Tout financier et économique qu'il soit, ce chiffre n'en a pas moins le mérite d'exister et de faire émerger le coût d'un ensemble de faits dont la régularité ne manque pas d'interroger. Faut-il en rester à l'écume émotionnelle des choses et des catastrophes ou bien se poser la question des raisons d'une récurrence de plus en plus coûteuse ?

Climat, sols et biodiversité

Les modèles météorologiques actuels semblent converger vers un lien entre la récurrence de ces événements extrêmes et le réchauffement climatique global. Même si cette corrélation n'est pas établie de façon certaine et définitive, on peut noter que la multiplication des catastrophes météorologiques ne dépend pas que de facteurs climatiques. Les raisons climatiques semblent se cumuler avec des facteurs liés à la dégradation des milieux : l'urbanisation comme l'artificialisation et la destruction des sols détruisent les capacités « amortissantes » de la nature face à des événements extrêmes. En cause ici, le grignotage des terres agricoles ainsi que des pratiques culturales intensives portant atteinte tant à la biodiversité (importance des haies et des berges entretenues, des

zones humides comme réservoirs d'absorption...) qu'à la qualité, à la vie et la tenue des sols.

« Croissance » varoise

Est-il dès lors si surprenant de voir ces catastrophes s'enchaîner; en Bretagne : région moyennement urbanisée mais dotée d'un système agricole dont on connaît les excès et les échecs, ou sur la Côte d'Azur, l'une des régions les plus urbanisées de France ?

Dans le Var, les services du département notent que « la forte pression foncière allée à une forte attractivité touristique conduit à une augmentation régulière des surfaces artificialisées (14,7 % sur la seule période 1993-2002, enquête Teruti). Cette imperméabilisation croissante des bassins versants accentue le caractère torrentiel des écoulements. Ces effets sont aggravés par la constitution des sols, peu favorables à l'infiltration des eaux. Les cours d'eau, qui peuvent charrier nombre de matériaux solides, sont également fortement artificialisés ».

La démographie varoise est dynamique : (+ 43 % en 20 ans), ce qui a entraîné une explosion de l'urbanisation ; urbanisation réalisée sans souci d'économiser l'espace et « sans aucune prise en compte du risque inondation. Peut-on encore parler de catastrophes naturelles ? Non. Elles étaient annoncées par toute une série d'excès humains bien identifiables.

Aujourd'hui, les assureurs sont les premiers à évaluer le coût de ce chapelet de catastrophes. Seront-ils aussi les premiers à en tirer les conséquences en révisant – à la hausse – le coût de leurs polices ? Et donc les premiers à prendre acte du poids croissant de ce fameux facteur naturel, invisible quant à ses contributions, coûteux quant à sa destruction ? L'assureur n'est pas le mieux placé pour passer d'une logique de réparation à une logique de prévention qui, par sa limitation des risques, diminue les impacts sociaux des catastrophes.

Poser les bonnes questions quant à cet enchaînement continu de dérèglements et de catastrophes implique de quitter le registre émotionnel et sensationnel pour prendre du recul et chiffrer le coût réel des atteintes à l'environnement qui sont autant d'atteintes à l'économie.

L'environnement, de la contrainte au facteur de développement

Une véritable révision de la fiscalité locale sur une base environnementale et écologique permettrait de donner un coût aux atteintes environnementales et de chiffrer l'impact réel de telle ou telle décision dans la durée, au-delà du seul impact financier. Par exemple, ici dans la région, si le coût du foncier sur le lit de l'Al-

lier était taxé selon son usage (agricole ou constructible), un pont à pilotis laissant divaguer la rivière (et libérant donc du foncier) serait bien moins coûteux qu'un pont à talus (entravant la libre divagation de l'Allier, même en cas de compensation). Moins onéreux en termes de coût actuel, il serait également moins cher en termes de coûts futurs puisqu'il permettrait d'éviter que la rivière ne décompense ses entraves en amont par des inondations répétées en aval (sur zones habitées ou d'activité).

Si l'Auvergne semble encore peu concernée et relativement préservée par ce genre de catastrophes environnementales, alors la mise en place progressive d'une taxation des dégâts environnementaux trouverait sa légitimité moins dans la prévention des risques que dans la protection des milieux (les catastrophes en aval sont dépendantes des pratiques en amont) et l'exploitation d'un véritable avantage comparatif : dans une région riche en écosystèmes diversifiés, une fiscalité écologique locale permettrait d'exploiter au mieux la rente environnementale, véritable aubaine pour les territoires ayant échappé aux booms démographiques, immobiliers et commerciaux.

L'accélération de ces catastrophes météorologiques qui n'ont plus rien de naturel tendent à faire lentement émerger un autre aspect de l'attractivité des territoires : l'attractivité environnementale, à la fois économique, sociale, humaine et culturelle. Sans doute est-il temps d'investir résolument dans la protection et « l'accumulation » du « capital vert » régional.

François SKVOR



Une première avancée dans la bataille contre les pesticides

Le Parlement a définitivement adopté, le 23 janvier, une proposition de loi écologiste interdisant en France les produits phytosanitaires (insecticides, herbicides, fongicides) dans les espaces verts publics à partir de 2020 et dans les jardins particuliers à compter de 2022.

Cette loi constitue une réelle avancée dans la prise de conscience de la nécessité de réduire l'exposition du public et des travailleurs aux pesticides. Durant les débats les risques liés aux pesticides ont d'ailleurs été unanimement reconnus par les différents intervenants, quel que soit leur bord.

Pour autant, pourquoi attendre 2020 pour interdire l'utilisation dans le secteur public et 2022 la mise sur le marché à des fins non professionnelles ?

Nombre de villes n'ont pas attendu la loi pour bannir ou réduire les pesticides. 40% d'entre elles ont déjà entamé cette démarche, ainsi, en 10 ans, les produits chimiques ont été réduits de 95% à Nantes et 90% à Rennes. Les jardinerias Botanic ont banni de leurs rayons les pesticides.

Une brèche déjà ouverte dans le dispositif !

Un amendement adopté et déposé par le Sénateur socialiste, Roland RIES prévoit une dérogation à l'interdiction d'emploi notamment pour les substances classées au niveau européen « à faible risque » ; la notion de faible risque n'est d'ailleurs pas définie dans le règlement de manière précise.

Des exemptions sont aussi prévues, comme les voies ferrées, pistes d'aéroports, autoroutes pour des « enjeux de sécurité publique ». Les produits phytosanitaires seront également autorisés

pour lutter contre la propagation « d'organismes nuisibles » en cas d'urgence sanitaire....

5 à 10% des pesticides concernés !

La France reste le premier consommateur de pesticides en Europe dont l'écrasante majorité (90 à 95%) va à l'agriculture... malgré le plan Écophyto lancé en 2008 qui prévoyait d'en réduire l'usage de 50% d'ici 2018.

La loi ne concernera que les 45% d'habitants, jardiniers amateurs et une partie des collectivités.... pendant que les grandes masses de pesticides reconnus CMR (cancérogènes, mutagènes, neurotoxiques) continuent de polluer, l'eau, l'air et nos sols et en prime les résidus dans les aliments conventionnels.



L'évènement du printemps pour convaincre : la semaine pour les alternatives aux pesticides du 20 au 30 mars, en France et dans le monde entier à l'initiative de l'association Générations futures.

Une campagne européenne « Libérons-nous des perturbateurs endocriniens » est également en cours ; cela concerne 5 « familles de produits : -bisphénol A - phtalates - parabènes - PFC (perfluorés) - et certains pesticides le tout aux effets dévastateurs sur la santé.

Gérard MATICHARD



Mariage pour tous !

L'union du syndicat agricole dominant et des marchands de pesticides a été célébrée fin 2014: la bien-mal nommée UIPP (Union des Industries de la Protection des Plantes) a placé à sa tête une nouvelle directrice, Eugénia POMMARET. Elle était à l'époque du Grenelle de l'Environnement, la représentante officielle de la FNSEA, le syndicat dominant du milieu agricole.

Six ans plus tard, la voilà à la tête du puissant syndicat représentant le lobby des pesticides, remplaçant Jean-Charles BOCQUET qui en était le directeur depuis 2002. Ce dernier est recyclé au niveau européen, prenant la tête de l'ECPA, le syndicat qui représente les intérêts des vendeurs de pesticides au plan européen ! La boucle est donc bouclée....

Comment s'étonner dans ces conditions des prises de position des instances nationales de la FNSEA en matière de pesticides durant le Grenelle ?

Qu'en pensent les agriculteurs malades des pesticides quand l'un des syndicats censé les défendre assure la promotion d'une de ses anciennes représentantes au sein du lobby des pesticides ? (découvrez leurs témoignages en ouvrant le lien qui suit)

<http://www.generations-futures.fr/campagnes/victimes-des-pesticides/>

G. Matichard

La loi ALUR : enfin une avancée majeure pour le droit au logement !

L'augmentation des prix, l'offre insuffisante ont rendu de plus en plus difficile l'accès au logement, le paiement des loyers et donc accru les inégalités. Le marché a démontré son incapacité à résoudre la crise du logement,

La loi pour l'Accès au Logement et à un Urbanisme Renoué votée le 19 février dernier a pour objet de lutter contre cette crise. Il reflète les revendications portées par la société civile mobilisée pour que les questions de logement et d'urbanisme soient traitées dans une perspective de justice sociale, de prise en considération des problèmes économiques et environnementaux.

Les changements principaux apportés par cette loi se résument schématiquement en dix points :

1- l'encadrement des loyers permettant une baisse des loyers excessifs dans les zones tendues

2- la garantie universelle des loyers (GUL) un nouveau droit ouvert à tous permettant d'indemniser les impayés des bailleurs et de prévenir les expulsions en accompagnant les locataires en difficulté

3- les frais d'agence seront divisés par deux pour les locataires

4- les agents immobiliers devront avoir l'exclusivité des biens proposés sur les listes qu'ils vendent

5- la remise en ordre de la gestion de la copropriété par les syndicats

6- la simplification et la transparence des de-

mandes de logement social

7- la lutte contre les marchands de sommeil et l'habitat indigne

8- la trêve hivernale est augmentée de 15 jours et rétablie pour les occupants sans droits ni titres,

9- l'habitat participatif est doté d'un vrai statut juridique

10- les terres agricoles et naturelles seront protégées de l'étalement urbain tout en permettant la construction de logements

Pour accéder à une présentation pédagogique de la loi : <http://www.territoires.gouv.fr/alur-loi-pour-l-access-au-logement-et-un-urbanisme-renove#article>

Jean CHAMBEAU

**CHANGE EUROPE,
VOTE GREEN.**

EUROPEAN ELECTIONS, 22-25 MAY 2014



VERTS AUVERGNE
Journal trimestriel
du parti EUROPE ECOLOGIE
LES VERTS
Région AUVERGNE
11 rue des Deux Marchés
63000 Clermont-Ferrand
tél. 04 73 91 02 73

Mars 2014
2 € N° 59

Disposé de Manbruge numéro de dépôt

P

PRESSE
DISTRIBUÉ PAR
LA POSTE

L'Europe que nous aimons

Au lendemain de la bataille des élections municipales, nous serons à nouveau sur le terrain pour faire partager notre vision du projet européen. Un rendez-vous difficile, loin du quotidien ? C'est parti pour le rendre compréhensible et concret !

Déçu-es de vivre en Hollande, fatigué-es par la ritournelle démagogique de Marine Le Pen, les temps sont durs pour l'*homo ecologicus*, surtout lorsque l'on se retrouve en repas de famille à discuter des normes européennes « débiles ». Alors oui, il en existe - la courbure des concombres qui est destinée à éviter le protectionnisme des Etats membres par exemple. Mais là n'est pas le plus important. Comme dit José, « être député européen, c'est un sport de combat » : un combat contre les États, un combat contre les marchés, un combat contre les lobbies...**un combat pour la démocratie !**

L'enjeu est plus grand que la sortie ou non de l'euro - est-ce que c'était mieux avant, lorsque les Français avaient peur de retrouver leur épargne dévaluée au saut du lit ? Est-ce l'Union européenne qui a inventé la crise ? Non.

L'enjeu est donc de construire l'Europe qui protège, démocratie alternative et post-nationale, assurant aux citoyens leur autonomie.

Eh oui, l'Europe a fait beaucoup pour le quotidien des gens. Vos voisins de table ne sont pas au courant ? Vous pouvez toujours leur expliquer qu'une grande partie des normes environnementales et sanitaires viennent de l'Union européenne. La directive REACH a rendu obligatoires les tests de sécurité sur plus de 30 000 substances chimiques utilisées par les industriels. L'interdiction du plomb dans l'essence, la gestion et le recyclage des piles usagées, le recyclage et le tri des déchets, c'est aussi l'Europe ! Et aujourd'hui ces gestes font partie du quotidien de tous les Européens.

Si votre oncle, qui adore observer les oi-

seaux, émet toujours quelques doutes, pensez à lui citer les directives dites « Habitats » et « Oiseaux » qui protègent certaines espèces en voie de disparition, 800 espèces animales et végétales et 200 types d'habitat. N'oubliez pas aussi l'amélioration de la qualité et de l'accès à l'eau potable.

Enfin, pour les ados de la famille, vous pourrez toujours leur raconter que sans l'Europe, les vacances en Espagne, avec leur seule carte d'identité nationale, leur seul permis rose et l'absence de contrôle à la frontière ne seraient tout simplement pas possible...tout comme partir faire un



**Changez l'Europe,
votez Vert.**

élections européennes le 25 mai 2014

stage ou des études à l'étranger avec une bourse.

Bien sûr la crise a révélé des failles dans le fonctionnement européen : les insuffisances de la gouvernance économique européenne, le manque de régulation financière, l'absence de l'harmonisation sociale et fiscale et de ce qu'on appelle l'Europe sociale...Bref L'Europe politique manque cruellement d'un projet de démocratie transparente et accessible, non plus fondée sur le concept de nation mais sur celui de diversité culturelle !

Face au repli sur soi et à l'euroscpticisme simpliste, ce sont ces thématiques, cette vision du futur de l'Europe, que les écologistes doivent porter, haut et fort, avec optimisme et réalisme, humour et gravité.

Clarisse Heusquin
tête de liste Europe Écologie
Centre-Massif Central
à l'élection Européenne du 25 mai 2014

Journal trimestriel des Verts Auvergne
Tirage 1700 exemplaires
ISSN 1260934 X ; CPPAP 0114 P 11214
Abonnement : 7.20 € par an
Directeur de la Publication
Yves REVERSEAU
Directeur de la Rédaction
Gérard MATICHARD
Secrétaire de Rédaction
Dominique DUMAZEL

Contactez-nous :

auvergne@eelv.fr

<http://auvergne.eelv.fr>

ou envoyez le coupon ci-dessous à
EUROPE ECOLOGIE VERTS AUVERGNE
11 rue des Deux-Marchés
63000 CLERMONT-FERRAND

M.....
Adresse.....
.....
tél ou mail

désire
- s'abonner au journal des Verts Auvergne au prix de 7.20€/an
- adhérer au parti Europe Ecologie Les Verts
- Souhaite soutenir EELV et fait un don de€ par chèque à l'ordre de l'association de financement d'EUROPE ECOLOGIE LES VERTS AUVERGNE